

POLE DE QUALIFICATION NIVEAU V

Les CAP EVS - Employé de Vente Spécialisé (différentes options*) et CAP ECMS - Employé de Commerce Multi-spécialités sont accessibles après la classe de troisième et préparent les élèves en deux ans à une insertion professionnelle ou à une poursuite d'études.

Le titulaire de ce CAP travaille soit dans les commerces de détail, soit dans les rayons spécialisés des grandes surfaces.

CAP EMPLOYE DE VENTE - OPTION A-B CAP EMPLOYE DE COMMERCE MULTI-SPECIALITES



LA FORMATION

Le parcours de formation de 2 ans intègre 16 semaines de période de formation en entreprise sur les 2 années (8 semaines en seconde, 8 semaines en terminale).

LES DIFFERENTES MISSIONS AU SEIN DU POINT DE VENTE

Le titulaire du CAP est chargé de la tenue et de la présentation marchande du linéaire ou des familles de produits dans le respect de la législation en vigueur. De plus, sur la surface de vente, il participe à l'accueil, à l'orientation du client et à sa fidélisation. A la caisse, il enregistre les marchandises et encaisse selon le mode de paiement.



LES QUALITES EXIGES POUR LE METIER

C'est un métier exigeant, dans lequel il faudra faire preuve de dynamisme. Par ailleurs, il faut aussi savoir que les horaires de travail peuvent être décalés.

PUBLIC ACCUEILLI

Elèves de 3ème de collège, de lycée professionnel et de Segpa.

* OPTION A : produits alimentaires

CAPACITE D'ACCUEIL

28 élèves répartis en 2 classes de 14 élèves.

* OPTION B : équipement courant

